

Conseil municipal du 15 avril 2022 à 21 heures

Présents : Yves Funel

Christine Peyroutou, Stéphan Bergeon, Bernard Cessou,

Marie France Clarac, Luc Ménardo, Patrice Orban, Victor Parzych,

Excusés : Marie Aziari, Jean François Ballester, Mireille Jacob (pouvoir à Christine Peyroutou)

Secrétaire de séance : Victor Parzych

Approbation du compte de gestion 2021.

Lecture et explication au Conseil Municipal du compte de gestion 2021 par Monsieur le Maire. A l'issue des explications le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Vote du compte administratif 2021 .

Détail du compte administratif 2021 par Monsieur le Maire au Conseil Municipal. Le compte administratif 2021 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Affectation du résultat 2021.

L'affectation du résultat 2021 est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Vote des taxes directes locales 2022.

Il a été proposé une augmentation des taxes directes locales 2022 de 1% sur le foncier bâti et de 2% sur le foncier non bâti.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'augmentation des taxes directes locales 2022.

Vote du budget primitif 2022.

Détail et explication au Conseil Municipal par Monsieur le Maire du budget primitif 2022 en section de fonctionnement et d'investissement. Le budget primitif 2022 est voté à l'unanimité des membres présents.

Approbation de la motion contre la fusion Conseil Départemental/Métropole.

Après les explications sur la fusion du Conseil Départemental/Métropole, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation de la motion contre la fusion Conseil Départemental/Métropole.

Questions diverses :

- Ouverture de l'épicerie sociale à partir du jeudi 7 avril 2022 dans les bâtiments de l'ancienne poste, au-dessus du centre de tri.
- Il a été demandé de contacter la société qui a mis en place la borne flots bleus pour les campings cars afin de la faire réparer